



PSYCHOGÉNÉALOGIE & CONSTELLATIONS

## **FORMATION PSYCHOGENEALOGIE & CONSTELLATIONS INDIVIDUELLES AVEC JEAN-BAPTISTE SOUART**

### **Conditions Générales de Vente (CGV) suite à l'inscription à cette formation**

Rappel de la date de début de la formation en live : Mercredi 10 septembre 2025

### **Condition d'annulation de sa participation à la Formation :**

#### **1. Annulation avant le démarrage de la formation**

Vous pouvez annuler votre inscription sans justificatif jusqu'à 30 jours ouvrés avant le premier jour de formation live, soit au plus tard le mercredi 30 juillet 2025 inclus.

#### **En cas d'annulation dans ce délai :**

Vous serez remboursé des sommes versées, déduction faite de la valeur des modules e-learning de la boutique auxquels vous avez eu accès à l'inscription et que vous n'avez pas déjà achetés auparavant.

Ces contenus sont automatiquement mis à disposition de tous les participants dès l'inscription pour permettre une préparation progressive à la formation.

Valeur des modules e-learning concernés :

Atelier #1 – À la lumière de mon arbre : 35 €

Atelier – Les rangs dans la fratrie : 45 €

Atelier – L'analyse des prénoms en transgénérationnel : 45 €

Atelier – Endométriose et mémoire transgénérationnelle : 47 €

**Total valeur : 172 € TTC**

□ Exemple : pour une inscription à 235 €, si vous n'avez acheté aucun de ces modules avant, 172 € seront retenus.

Montant remboursé :  $235 \text{ €} - 172 \text{ €} = 63 \text{ €}$

## 2. **Annulation entre le 30 juillet et le 10 septembre 2025**

En cas d'annulation dans cette période :

Des frais forfaitaires de 470 € seront dus, qu'ils aient déjà été versés ou non.

Ces frais couvrent l'accès anticipé aux contenus, la réservation de votre place, et les frais de gestion, ainsi que le fait d'avoir pris une place prise dans la formation (places limitées à 20 personnes maximum).

Vous gardez l'accès au contenu envoyé jusqu'à votre annulation dont les modules e-learning de la boutique disponibles au moment de votre inscription et cité ci-dessus.

## 3. **Abandon de la formation après le 10 septembre 2025**

Deux situations possibles :

### a. **Arrêt avant le 1er décembre 2025**

Aucun frais supplémentaires ne vous sera demandé au-delà du forfait de 470€ expliqué ci-dessus ainsi que les éventuelles sommes versées au-delà de ces 470€ pour accéder aux différents contenus (live, pdf, modules, etc.).

Aucun remboursement ne pourra être accordé pour les montants déjà versés.

Vous conservez l'accès aux replays, contenus PDF déjà remis, mais l'accès à l'espace formation en ligne sera suspendu.

### b. **Arrêt à partir du 1er décembre 2025**

Des frais de résiliation de 640 € seront demandés, en compensation de la place bloquée et non réattribuable.

Aucune somme déjà versée ne sera remboursée.

Vous conservez les supports PDF et vidéos replays, mais perdez l'accès à l'espace en ligne.

## 4. **Cas de force majeure**

En cas de justificatif médical valable et justifiant votre impossibilité à continuer la formation, aucun frais supplémentaires à ce qui a déjà été versé ne sera appliqué. Seuls les jours effectivement suivis ou les contenus déjà livrés seront dus. Aucun

remboursement des sommes déjà versées correspondant à du contenu transmis ne pourra être demandé.

#### **5. Accès aux contenus e-learning de la boutique**

L'inscription à la formation donne gratuitement accès à plusieurs modules e-learning vendus en boutique.

Ce bonus anticipé devient définitif dès l'accès, y compris en cas d'annulation ultérieure.

C'est pourquoi leur valeur est déduite d'un éventuel remboursement, sauf si vous les aviez achetés auparavant.